PRÉVENTION

Sylvie Bédard sbedard@asstsas.qc.ca

Blessures liées au travail en services de garde

Chaque année, la CSST nous transmet des informations sur les accidents survenus en services de garde. Ces données permettent de brosser un portrait global des lésions. Voici quelques chiffres qui ressortent des événements survenus en 2012.

En 2012, la CSST a indemnisé 925 lésions liées au travail en services de garde **(tableau 1)**. En grande majorité, les accidents touchent les éducatrices (85 %), tandis que les cuisinières en subissent 7 %. Ce secteur atteint un total de 8,1 millions de dollars, principalement en indemnités de revenu. Le **tableau 2** résume les grandes tendances pour le siège des lésions (parties du corps blessées), la nature des blessures, le genre d'événements et les causes.

Les éducatrices

Chez les éducatrices, les blessures sont surtout localisées au dos et au cou, soit une lésion sur deux. En deuxième place, on retrouve les lésions aux membres supérieurs, incluant les épaules et le cou (18 %). Les blessures sont essentiellement des entorses (étirement ou déchirure d'un ligament). Trois types d'accidents comptent pour 80 % des lésions indemnisées : les réactions du corps, les efforts excessifs et les chutes.

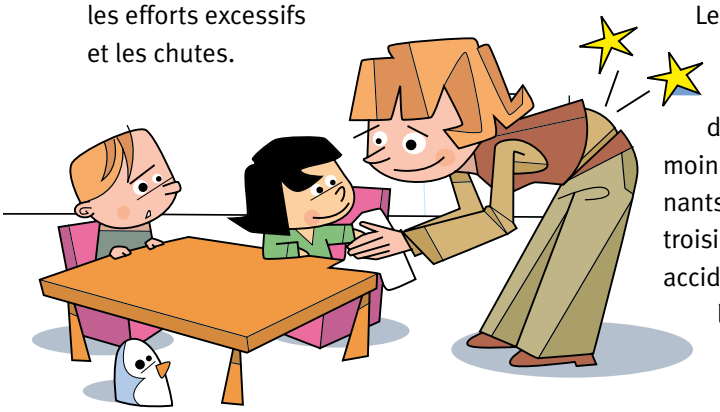

Ce secteur atteint un total de 8,1 millions de dollars, principalement en indemnités de revenu.

Les réactions du corps englobent plusieurs gestes : se tourner, s'étirer, grimper, se pencher pour atteindre un objet, intervenir auprès d'un enfant, glisser sans tomber, etc. Ces événements surviennent quatre fois sur dix. L'intervention auprès des petits et avec du mobilier adapté à leur taille contribue souvent à adopter des postures de flexion ou de torsion du dos, ce qui augmente d'autant les risques de blessure. Le rangement en hauteur du matériel représente aussi un risque de posture non sécuritaire.

Les efforts sont liés à une blessure sur quatre. Ils sont associés en majorité aux déplacements d'enfants que l'on prend dans nos bras ou soulève ou, dans une moindre mesure, aux soulèvements de contenants. Pour leur part, les chutes occupent la troisième place en importance, soit près de un accident sur cinq. Les causes sont multiples : l'état du sol (eau, objet, inégalité), les escaliers et, parfois, les escabeaux.

Les cuisinières

Les cuisinières rapportent des blessures en grande majorité aux membres supérieurs et aux épaules (54 %). Le dos et le cou sont les sièges des blessures pour une lésion sur quatre.

Les blessures sont surtout des entorses (41 %) et des plaies (35 %) en lien avec les caractéristiques des objets que les cuisinières manipulent fréquemment et les postures qu'elles adoptent. On pense ici à des contenants lourds comme des caisses ou des chaudrons que l'on transporte, des contenants chauds sortant du four ou en les transvidant, des couteaux pour préparer les repas, etc. De fait, le contact avec un objet ou un outil est la source principale d'accidents (contact 39 % et agent causal 38 %).

La tendance se maintient !

Le portrait n'est pas récent, mais il ressemble à celui des années passées. On retrouve, en effet, les mêmes tendances depuis longtemps. La prévention a encore sa place !

L'analyse des accidents est un moyen parmi d'autres pour identifier les risques de blessure. Elle permet d'orienter les choix en prévention. Aussi, dans votre milieu de travail, plusieurs outils sont disponibles.

Commencez par analyser votre registre d'accidents. Obtenez des informations complémentaires en recensant les difficultés rapportées par les équipes. Compilez les anomalies repérées à la suite d'une inspection des lieux. Distribuez un sondage pour connaître les perceptions du personnel sur les malaises ressenties au travail.

Ce bilan fournit une bonne base pour construire votre plan d'action en prévention. Si vous souhaitez un coup de main pour démarrer, contactez-nous ! ●

1. Portrait global des lésions (2012)

925 NOMBRE TOTAL D'ÉVÉNEMENTS INDEMNISÉS	80 712 JOURS D'ABSENCE INDEMNISÉS	87,3 MOYENNE EN JOURS INDEMNISÉS D'UNE ABSENCE

2. Trois principales catégories de lésions (2012)

	Éducatrices (751 lésions)	Cuisinières (64 lésions)
SIÈGE DES LÉSIONS	Dos et cou : 50 % Membres supérieurs, épaules : 18 % Membres inférieurs : 17 %	Membres supérieurs, épaules : 54 % Dos et cou : 24 % Membres inférieurs : 13 %
NATURE	Entorses : 70 % Plaies, contusions : 9 % Bursites, tendinites : 6 %	Entorses : 41 % Plaies, contusions, brûlures : 35 % Bursites, tendinites : 11 %
GENRE D'ACCIDENTS	Réactions du corps : 38 % Efforts : 26 % Chutes : 19 %	Contacts avec objet : 39 % Chutes : 20 % Réactions du corps : 17 %
AGENT CAUSAL	Mouvements du travailleur : 46 % Plancher, sol : 17 % Personnes (enfants) : 16 %	Machines, outils, matériel, mobilier : 38 % Mouvements du travailleur : 25 % Plancher, sol : 17 %

Illustrations : Rémy Simard